

Fiche thématique ISNEA/FNC/ANCGE

Protocole de la récolte d'ailes

- Espèces : tous les canards chassables.
- Mode opératoire
Déterminer l'espèce et, si possible, le sexe.
Peser l'oiseau.
Couper l'aile droite au niveau de l'épaule en prenant les plumes scapulaires.
Consigner tous les renseignements sur l'enveloppe de prélèvement disponible chez les lecteurs d'ailes ANCGE, FDC, ...
Indiquer le département, la date et l'heure de prélèvement ainsi que la masse corporelle de l'oiseau.
Noter vos coordonnées afin de pouvoir recevoir en fin de saison un bilan de la récolte d'ailes.
Mettre l'aile dans l'enveloppe et conserver le tout au congélateur.

-Envoi des prélèvements : Prendre contact avec le responsable local de la récolte d'ailes (voir le protocole) pour récupérer les enveloppes.

Objectifs de la récolte d'ailes

-Se servir des individus prélevés à la chasse comme un moyen d'étudier les populations de canards et de qualifier les prélèvements cynégétiques français.

-étudier deux indicateurs démographiques :
L'âge ratio : pourcentage d'immatures (individus âgés de moins d'un an) par rapport à la population totale.
Le sexe-ratio : pourcentage de mâles par rapport à la population totale.

-Suivre, pour chaque espèce, la répartition spatio-temporelle française des mâles adultes, des mâles immatures, des femelles adultes et des femelles immatures.

-Suivre l'évolution de la masse corporelle des 4 classes d'individus durant la saison.

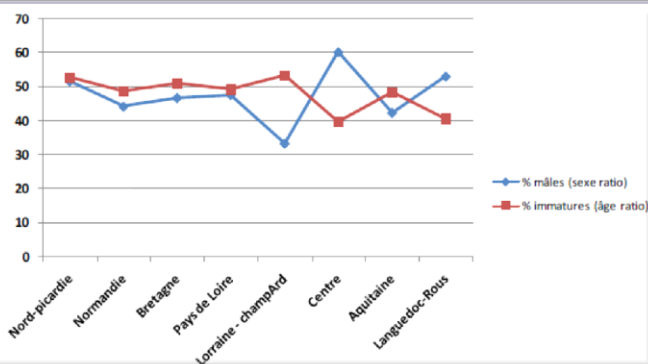
Nombre de données nécessaires

-Ailes
Par espèce, minimum 50 ailes par décade et sur l'ensemble de la France.

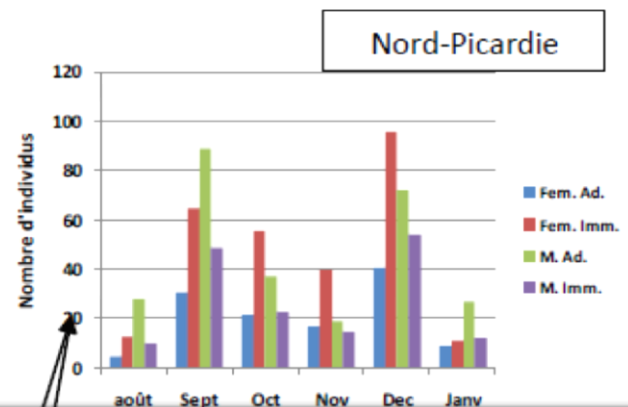
-Masse corporelles
Par espèce, minimum 50 masses corporelles par décade et sur l'ensemble de la France.

Intérêts et protocole de la récolte d'ailes

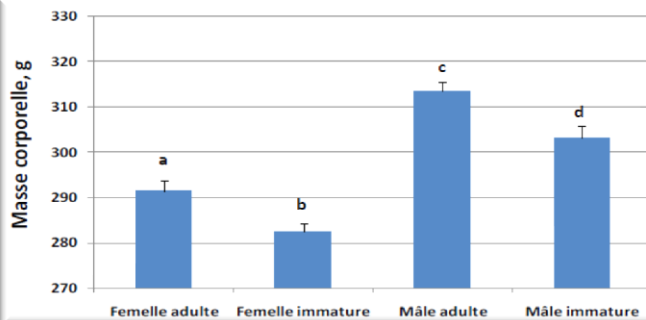
Femelle immature de
Canard Chipecu
(*Anas strepera*)



Sexe ratio chez la Sarcelle d'Hiver Rapport 2009-2010



Répartition temporelle par classe d'âge et de sexe chez la Sarcelle d'Hiver Région Nord-Picardie - Rapport 2009-2010



Masse corporelle moyenne chez la Sarcelle d'Hiver Rapport 2009-2010

Pour toutes informations complémentaires, contacter :

ADHCGE 80 – ancge.somme@laposte.net

Loïc PODVIN 06.70.06.86.82